

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

---

Assemblée générale ordinaire du 15 Avril 1924

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1923

Compte de Profits et Pertes

---

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

---

RÉSOLUTIONS

---



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1924

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), O. ✻, *Président*.  
ROSTAND (Jules), *Vice-Président*.  
BECHMANN (Alfred), ✻.  
CELIER (Alexandre-P.), O. ✻.  
JAMESON (Robert), ✻.  
KRANTZ (Camille), O. ✻.

MM. LEWANDOWSKI (Maurice), ✻, ☼.  
LEM, O. ✻.  
NAUD (Joseph), ✻.  
SIMON (Stanislas), C. ✻.  
SOMMIER (Edme), ☼.  
VACHERIE (Alexandre), O. ✻.

## COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. ROBERT (Gustave), *Président*; DIETERLEN (Philippe); THIRION (Anatole), O. ✻.

## COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DIETERLEN (Philippe); THIRION (Anatole), O. ✻; DE LAVERGNE (Alexandre) ✻.

## DIRECTION

MM. LEWANDOWSKI (Maurice), ✻, ☼, *Administrateur-Directeur*; LLEWELLYN (Edgar), *Directeur*.

MM. AUREAU (Émile), *Sous-Directeur*.  
FROIDEVAL (S.), *Sous-Directeur*.

MM. RITZ (Eugène), *Sous-Directeur*.  
SCHOPFER (Louis), *Sous-Directeur*.

M. POTVIN (Jules), *Inspecteur général*.

## CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	MM.	MM.
ALLAIN, ✻.	FOULD.	PANHARD, ✻.
BARBET-MASSIN.	GANNE, O. ✻.	PINARD, C. ✻.
BARDIN, ✻.	GAUPILLAT.	PINGAULT, O. ✻.
BONABEAU, ✻.	GAUTHIER-MARÉCHAL.	POPELIN.
BONNARD (DE), ✻.	GERMAIN.	POULENC, ✻.
CHAPUIS, O. ✻.	GILLAN.	POUPINEL, O. ✻.
COLAS, C. ✻.	HAYEM, O. ✻.	RADIUS, ✻, ☼.
CORBY, O. ✻.	HETZEL, C. ✻.	SAILLARD, O. ✻.
COUVREUR.	KLOTZ, ✻.	SAINT, O. ✻.
DARRASSE.	LAMBERT, ✻.	SAUVELET, ✻.
DEFERT, ✻.	LEMOINE.	SCIAMA, O. ✻.
DENANT, ✻.	LEPAGE, ✻.	TOISOUL, ✻.
DESÉGLISE.	LIORÉ, ✻.	URIEN, ✻.
DRESSOIR, O. ✻.	LORILLEUX.	VAIRON.
ERNAULT, ✻.	LYON, O. ✻.	VOELCKEL, O. ✻.
FERON, ✻.	MAUNOURY.	
FETTU, O. ✻.	MERVEAU, ✻.	

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 15 Avril 1924

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1923

Compte de Profits et Pertes

## RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

## RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

## RÉSOLUTIONS

PARIS  
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS  
Rue Bergère, 20  
1924

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires

du 15 Avril 1924

---

MESSIEURS,

Les circonstances dans lesquelles s'est écoulé l'exercice dont nous avons à vous rendre compte donnent lieu aux mêmes constatations générales que nous vous soumettions l'an dernier. En dépit des incertitudes qui pèsent sur la solution des problèmes internationaux et du malaise qu'entretient l'attente indéfinie des règlements, le pays a poursuivi et développé avec énergie et avec calme son effort réparateur.

Les résultats en deviennent de plus en plus sensibles.

La campagne agricole, si elle n'a pas rempli des espérances peut-être imprudemment éveillées, a donné, dans l'ensemble, des résultats favorables.

La production minière est en progrès : l'extraction de la houille n'est plus très loin d'atteindre les chiffres de 1913.

Le commerce et l'industrie ont effacé les traces de la crise si brusquement ouverte en 1920. Profitant de l'expérience, ils se sont assagis et ont pu reprendre les excellentes traditions qui ont fait leur force dans le passé. Ils sont maintenant mieux armés contre le retour de difficultés nouvelles. En 1920, ils avaient à lutter contre une main-d'œuvre illusionnée, inquiète et exigeante, contre des transports encore désorganisés, contre des retards

dans les livraisons, suivis par la constitution de stocks trop importants au moment même où se produisaient dans le public les restrictions d'achats. Aujourd'hui la situation s'est heureusement modifiée. Les grands réseaux ont été remis en état, les stocks sont normaux et la demande des acheteurs est continue.

L'activité des transactions est attestée par l'intensité du trafic des chemins de fer, plus grande aujourd'hui qu'avant la guerre, par le tonnage croissant des marchandises embarquées et débarquées dans les ports, par l'importance des règlements qui ont été opérés tant par les soins de la Banque de France que par l'intermédiaire de la Chambre de Compensation et qui, pour la première fois, dépassent neuf cent cinquante milliards.

Les statistiques officielles du commerce extérieur, tant en poids qu'en valeur, accusent cette année encore un notable développement, en même temps qu'un nouveau progrès vers l'équilibre. Ce serait au surplus une erreur grave d'attribuer à ces statistiques un caractère comptable. Si les importations, dans lesquelles entrent, à concurrence de 86 0/0, des matières premières ou des denrées alimentaires de type courant, telles que le sucre brut et les céréales, se prêtent à des évaluations en masse, les mêmes méthodes conduisent fatalement à sous-estimer les exportations, qui comprennent, pour plus des deux tiers, des objets fabriqués et des produits de luxe. D'ailleurs, les prix considérés sont ceux du marché national qui englobent, pour les marchandises venues du dehors, et qui négligent, pour celles expédiées vers l'étranger, les frais de transport, d'assurance, de courtage, les agios et commissions de banque, dont la part acquise aux entreprises françaises devrait être retranchée dans le premier cas et ajoutée dans le second. Cette seule correction suffirait vraisemblablement à faire disparaître ou changer de signe le faible écart qui ressort des chiffres de la douane et qui, déduction faite des prestations tirées de l'Allemagne, n'excède pas 6 0/0 de la valeur totale des importations. Les démonstrations qui prennent pour point de départ le déficit supposé de nos échanges commerciaux paraissent donc bien fragiles; si l'on tient compte des autres éléments de la balance, il y a tout lieu de penser que le solde des règlements s'est trouvé positif et qu'il a permis un amortissement réel du passif extérieur.

La France n'a pas immédiatement recueilli la juste récompense de son labeur pacifique.

Dans les mesures qu'elle a jugées nécessaires à la sauvegarde de ses créances obstinément méconnues, elle n'a pas été suivie par tous ses alliés.

Elle a vu ces mesures mêmes contrecarrées pendant plusieurs mois par la plus folle résistance du débiteur. L'interruption d'une partie de son ravitaillement en combustible a ralenti momentanément sa production métallurgique et apporté à son économie industrielle une grave perturbation.

A peine ces difficultés étaient-elles victorieusement surmontées que surgissait un autre sujet de préoccupations. Les dispositions fiscales adoptées en 1920 ont permis d'équilibrer les dépenses normales de l'État et, en dépit de la diminution ou de la disparition de certaines ressources exceptionnelles, cet équilibre a été maintenu en 1923, grâce à de remarquables plus-values, qui ont dépassé 3 milliards. Toutefois, on a dû laisser en dehors du budget ordinaire, outre le paiement des dommages de guerre, le service d'une partie des emprunts contractés pour y faire face, solution transitoire que l'on justifiait par la perspective des versements à recevoir de l'Allemagne, mais qui devenait critiquable à mesure que ces versements apparaissaient moins proches ou plus limités.

Tous ces faits, commentés soit avec malveillance, soit simplement avec inquiétude, retenaient l'attention des places étrangères auxquelles les exemples récents de la Russie, des pays austro-hongrois et de l'Allemagne ont rendu familière l'idée de l'avilissement de la monnaie. Ces places restent créancières de francs, non pas pour les montants excessifs qu'on a cru pouvoir déduire d'une interprétation simpliste des statistiques de douane, mais pour des montants importants. Leur état d'esprit pessimiste s'est traduit par une pesée continue sur notre devise, dont les cours ont fléchi presque sans interruption, entraînant un relèvement parallèle des prix et les ramenant presque au niveau de 1920.

Ainsi l'année s'est achevée sous une impression pénible, en discordance certaine avec toutes les réalités de la situation.

Contre des attaques injustifiées, des moyens de défense existaient heureusement, depuis longtemps concentrés entre les mains de la Banque de France en vue d'une mise en œuvre à l'heure opportune.

Quant à l'avenir, le pays, ignorant à peu près seul au monde en ce moment les grèves et le chômage, ne cessait de le préparer par son effort quotidien. En face des épreuves non méritées d'une vie plus chère et des déceptions infligées à sa légitime impatience de voir rétablir les fondations stables de la paix, il ne s'était pas un instant départi de son assiduité au travail. Prêt, quoi qu'on en ait pu dire, à tous les sacrifices qu'exigerait l'intérêt

national, il réclamait seulement des Pouvoirs Publics l'œuvre d'économie trop longtemps différée qui maintiendrait, dans la limite des dépenses véritablement utiles, l'aggravation de charges fiscales déjà lourdes, bien que vaillamment supportées.

De telles dispositions devraient forcer l'estime du monde et rendre possibles tous les redressements.

La loi de solidarité qui domine l'activité commerciale et financière des divers pays n'a encore permis à aucun des grands marchés étrangers de se dégager d'une manière complète des embarras dus à la situation internationale.

L'Angleterre avait poursuivi, en 1922, avec un succès très marqué, la double tâche qu'elle avait entreprise d'amortir sa dette, à l'aide d'excédents budgétaires, et de restituer à la livre sa pleine valeur d'or. Elle y avait été aidée par le mouvement qui entraînait vers Londres les capitaux effrayés par la dépréciation de la plupart des systèmes monétaires du continent. Ce mouvement paraît avoir perdu, en 1923, une partie de son ampleur. Le paiement de l'annuité due au Trésor Fédéral des États-Unis a pesé sur le cours de la livre qui, après s'être approchée du pair, a dû céder du terrain et fait une perte encore importante par rapport au dollar. Enfin, l'arrêt de la hausse des prix en Amérique semble avoir comprimé l'expansion du commerce britannique; bien que, sans aucun doute, compensée par les éléments invisibles de la balance, la différence entre les importations et les exportations ne s'est pas moins sensiblement accrue, au détriment de ces dernières.

A partir du printemps, la politique de déflation, si énergiquement conduite jusque-là, s'est trouvée pratiquement suspendue. Les avances de la Banque d'Angleterre au Gouvernement, la circulation fiduciaire, le montant des Bons du Trésor, qui avaient encore fortement diminué pendant le premier trimestre, ont eu, par la suite, une légère tendance à se relever. Les dépôts des particuliers dans les grandes banques et les dépôts de ces dernières à la Banque d'Angleterre ont dessiné la même courbe. L'activité de la place de Londres a été un peu moindre qu'en 1922, ainsi qu'en témoignent aussi bien la statistique des offices de compensation que celle des valeurs introduites sur le marché.

Ces circonstances, jointes à la persistance d'une crise de chômage qui

s'atténue très lentement, ont déçu l'attente générale. Si fermement attachée à ses fortes traditions économiques et financières, l'opinion anglaise en est venue à remettre en discussion publique aussi bien le principe du libre-échange que celui du retour à l'étalon d'or. Ces controverses, qui ont abouti finalement au maintien de la ligne de conduite antérieure, caractérisent les hésitations qu'une période troublée a fait naître, même chez une nation qui a su établir sur des bases solides sa prospérité et qui a tant de raisons d'envisager l'avenir avec confiance.

Malgré l'excellence de leur situation financière, les États-Unis subissent, bien qu'à un moindre degré que l'Angleterre, les conséquences du malaise européen. Sans doute, ce pays aux immenses ressources tend à se suffire à lui-même grâce aux progrès incessants de sa consommation intérieure, mais cette évolution ne s'accomplit pas sans quelques troubles économiques, les exigences de la main-d'œuvre entraînant l'exagération des prix. Au surplus, pour leurs principales productions, les États-Unis restent encore dépendants de la capacité d'absorption de leurs acheteurs étrangers, notamment pour le blé, dont l'écoulement a été assez difficile.

Sur le marché monétaire, le dollar garde sa suprématie. Les réserves d'or représentent, à ce jour, un montant de près de 4 milliards et demi de dollars. Les États-Unis détiennent ainsi une force latente très considérable qui leur permettrait, s'ils la mettaient en œuvre, de jouer un grand rôle dans les opérations internationales.

Bien qu'ayant été favorisée, l'an dernier, par une bonne récolte en céréales et de meilleures conditions de vente pour l'élevage, l'Argentine souffre, elle aussi, de l'influence restrictive qu'exerce, sur les exportations, un change très élevé. Le cours de la piastre, dont la valeur au pair est de 2 fr. 22 c., est monté jusqu'aux environs de 9 francs. Aussi, ce grand pays producteur a-t-il cessé d'enregistrer les excédents de balance commerciale qui donnaient, auparavant, la mesure de sa prospérité.

Le dernier exercice écoulé affermit les espérances fondées sur le relèvement de l'Italie. Le rétablissement de l'ordre a permis la reprise du travail et de la confiance. Le coût de la vie s'est abaissé. Sans parvenir encore à faire disparaître le déficit du budget, les premières mesures réalisées lui ont apporté une atténuation. Plus encore que de ces mesures, le change de la

lire, remarquablement stable à Londres et à New-York, a bénéficié des réformes qui sont annoncées et dont la mise à exécution, nécessairement longue, est attendue avec intérêt.

L'œuvre de réorganisation entreprise sous l'égide de la Société des Nations s'est traduite en Autriche par des résultats encourageants. Elle va être poursuivie en Hongrie. Il faut souhaiter que la paix, si tardivement et si péniblement conclue, ouvre une ère meilleure pour la Turquie, où notre pays a des droits traditionnels à défendre et des capitaux à sauvegarder.

La Tchéco-Slovaquie, sous le régime de son récent traité avec la France, offre de nouveaux débouchés à l'expansion commerciale de celle-ci. Il en sera de même pour la Pologne lorsqu'elle aura pu réaliser son assainissement monétaire. La Roumanie a pris un ensemble de dispositions qui paraissent avoir arrêté la dépréciation de sa monnaie. Par la mise en valeur de ses ressources agricoles et industrielles, cet État est appelé à reprendre son rang parmi les pays exportateurs.

Dans ce tableau de la situation orientale, la Russie projette toujours une ombre que les enquêtes faites sur place sont loin d'avoir dissipée. Cependant, si rien n'est changé au point de vue du régime politique, du moins on distingue, dans le chaos russe, quelques timides essais en vue de reprendre le courant des échanges commerciaux. La France, qui s'est tenue jusqu'à présent à l'écart de ce mouvement, reste dans un rôle d'observateur, estimant que la restauration de la confiance a pour condition nécessaire la reconnaissance préalable des engagements du passé.

Sans avoir atteint tout le développement que permettrait une situation redevenue normale, notre exploitation, associée si intimement à la production et au commerce français, a bénéficié des progrès que ceux-ci ont réalisés.

Les émissions de valeurs ont été nombreuses. Si le montant global est resté au-dessous de celui de l'an dernier, c'est que les emprunts faits par le Trésor, par le Crédit National, par les groupements de sinistrés, par les Compagnies de chemins de fer ont été moins considérables. Par contre, pour la première fois depuis la guerre, deux emprunts étrangers de quelque importance ont été offerts sur le marché de Paris, l'un contracté par notre

alliée, la Belgique, l'autre consenti à l'Autriche sous les auspices de la Société des Nations. Les entreprises françaises ont eu recours à l'épargne plus qu'en 1922. Elles ont utilisé moins largement les obligations, dont le taux de capitalisation s'est encore élevé, mais, s'adaptant aux tendances du public, elles ont procédé à de nombreuses augmentations de capital qui ont réuni une somme totale presque double de celle qui avait été recueillie sous la même forme pendant les douze mois précédents.

La participation apportée par notre Établissement à ces diverses opérations a été très active. Notre clientèle n'a cessé de réserver le meilleur accueil aux appels de l'État, comme à celui des Sociétés privées. Il nous est agréable de vous signaler, en particulier, que les Bons de la Défense Nationale souscrits à nos guichets ont marqué, cette année, un progrès très intéressant.

La hausse des devises étrangères a dominé, en 1923, le marché des valeurs. Tandis que les rentes et obligations à revenu fixe donnaient lieu à des réalisations, les demandes, portant non seulement sur des titres internationaux, mais généralement sur toutes les valeurs à revenu variable, faisaient atteindre à quelques-unes de ces dernières un niveau inconnu jusqu'alors. A de très courtes périodes de tassement, coïncidant presque toujours avec une légère détente des devises étrangères, succédaient des reprises de plus en plus vives. Ce mouvement, favorisé par une ambiance spéculative très regrettable, s'est encore amplifié dans ces derniers mois, créant une situation qui n'était pas sans présenter de graves inconvénients pour la stabilité ultérieure du marché.

La Chambre Syndicale des Agents de Change a renforcé tout récemment les mesures de prudence qu'elle avait précédemment adoptées, en vue d'atténuer les conséquences d'une réaction inévitable dans un avenir plus ou moins prochain et susceptible d'être d'autant plus violente qu'elle aurait pour point de départ des cours plus exagérés.

Nous avons vu avec satisfaction s'accroître la tendance, que nous vous avions signalée l'an dernier, à une mobilisation plus étendue du crédit sous forme de papier commercial à échéance plus éloignée. Si certaines maisons, parmi les plus importantes, commettent encore la faute de refuser tout tirage pouvant entraîner leur acceptation, il faut reconnaître que l'escompte a maintenant repris sa bienfaisante activité d'autrefois. Les chiffres des

remises de notre clientèle dépassent sensiblement ceux de 1913. D'ailleurs la hausse générale des prix oblige chaque maison à employer des capitaux plus considérables, il en résulte que les crédits de campagne sont, eux aussi, utilisés plus abondamment que par le passé.

Notre Etablissement a continué de prêter tout son concours à ses clients en le répartissant avec la sagesse qui convient.

Notre succursale de la place de l'Opéra, ainsi que nos agences de la région parisienne ont encore accusé une nouvelle étape de progrès dans leur exploitation.

Nous avons à vous signaler la création d'un bureau à Montrouge (extramuros) qui fonctionne depuis le mois d'octobre.

C'est une note favorable et très réconfortante qui nous est donnée par toutes les grandes villes de province où notre Etablissement est représenté.

Parmi les centres de l'activité provinciale, Lyon occupe l'une des premières places. Le marché de la soie, à peine troublé par la grande catastrophe du Japon, a enregistré une importation de 1.444 millions de francs, dont 352 millions ont été réexportés, alors que l'an dernier, les chiffres étaient respectivement de 1.352 millions de francs et de 315 millions de francs. Il en est de même pour les soieries, dont la production totale est évaluée à environ 2.750 millions de francs, sur lesquels il a été exporté, en 1923, 2.183 millions de francs, contre 1.658 millions en 1922. Il convient de noter le réveil de la sériciculture française, dont le rendement a passé de 198.000 kilogrammes de soies en 1922, à 250.000 kilogrammes en 1923, avec une prévision de 400.000 kilogrammes pour 1924. On peut entrevoir d'ici quatre ou cinq ans une production d'un million de kilogrammes représentant une économie de 400 millions de francs sur les montants consacrés à l'achat de la matière première en Extrême-Orient. Nous devons également signaler les perfectionnements remarquables apportés dans la fabrication de la soie artificielle. C'est un nouvel élément d'affaires pour la place de Lyon, qui, là encore, ne se laisse distancer par aucun autre marché.

Les régions où se concentre l'industrie des fils et tissus de laine et de coton ont également bénéficié de conditions favorables à l'augmentation de leur production, soutenue par une hausse constante des prix de vente. Non seulement le marché intérieur leur a fourni un écoulement facile, mais encore les conditions des changes ont permis d'accentuer le mouvement des expor-

tations. Aussi pouvons-nous constater avec satisfaction les progrès réalisés par nos sièges du Nord et de l'Est, Lille, Roubaix, Tourcoing et Reims, après les dures années de la reconstruction.

Notre groupe de Nancy a heureusement développé, l'an dernier, ses relations avec les fabriques textiles des Vosges et les grandes usines métallurgiques de l'Est.

Après une période de ralentissement, il semble que le port de Marseille tende à retrouver son ancienne activité au point de vue du trafic maritime. L'essor des colonies de l'Afrique du Nord, ainsi qu'une reprise des échanges avec la Turquie et la Mer Noire, permettront peu à peu de combler la moins-value par rapport au mouvement d'avant-guerre.

Pour la place du Havre, l'année 1923 a été marquée par une hausse considérable des prix des principaux produits d'importation, tels que le coton et le café, hausse dont la conséquence a été de restreindre la consommation dans les limites des besoins les plus stricts, sans permettre aux stocks de se reconstituer. Aussi est-ce la valeur de l'importation qui a augmenté, plus encore que le volume des affaires, ainsi qu'en témoignent les chiffres comparatifs suivants : en 1922, il avait été importé 850.000 balles de coton, pour une valeur approximative de 1.750.000.000 francs, alors qu'en 1923, le nombre de balles, réduit à 825.000, a représenté un montant de 3.200 millions de francs. Pour le café, l'importation, en 1922, a été de 2.900.000 sacs, évalués à 737 millions de francs environ, tandis qu'en 1923, pour 2.800.000 sacs, la valeur est estimée à 960 millions de francs.

Bordeaux a bénéficié d'un courant d'affaires plus étendu avec l'Afrique Occidentale. La campagne sénégalaise pour les arachides a porté sur des chiffres très supérieurs à ceux de l'année précédente, avec des prix plus élevés, ce qui a eu également pour effet d'accroître le pouvoir d'achat de la colonie en produits manufacturés. Les opérations destinées à financer la campagne des arachides représentent plus de 300 millions de francs, dont une bonne part concerne les anciennes et fidèles relations de notre Agence.

Dans les départements vinicoles, l'année 1923 avait débuté sous des auspices défavorables, par suite de la trop grande abondance de la récolte précédente et de ses difficultés d'écoulement. Mais, vers le milieu de l'année, un revirement inattendu s'est produit dans la situation, sur la prévision d'une récolte plus faible. Bien que celle-ci ait encore été de 72 millions d'hectolitres, contre 78 millions en 1922, les prix ont, depuis lors, fait preuve de

plus de fermeté. Ainsi le commerce des vins, après avoir passé par des moments difficiles, a pu reprendre une activité plus grande, en dégagant la propriété que la mévente avait momentanément immobilisée. Les résultats de nos agences dans le Midi ont reflété cette amélioration.

La reprise a été encore plus accentuée pour les vins fins, dans le Bordelais, la Bourgogne et en Champagne, de même que pour les eaux-de-vie en Charente, sous diverses influences, parmi lesquelles il faut citer la suppression de la taxe de luxe sur les vins de marque. A la fin de l'année, nous avons assisté à un véritable enlèvement pour le compte des clients étrangers, parmi lesquels les acheteurs allemands tenaient la première place.

Poursuivant notre politique d'extension, bien qu'elle soit rendue plus ardue par les difficultés d'installation, nous avons ouvert, en 1923, dix sous-agences : Le Puy, Auch, Cahors, Lons-le-Saunier, Mantes, Meaux, Saint-Marcellin, Gannat, Jœuf-Homécourt et Saint-Omer. A cette liste s'ajoutent quarante-deux bureaux périodiques.

Malgré les entraves apportées par la loi sur l'exportation des capitaux, les opérations de banque avec l'étranger ont donné lieu, l'an dernier, à des mouvements considérables qui attestent que Paris reste toujours un grand marché financier. Dans les limites de cette législation restrictive, notre Service des Relations Étrangères a pu développer ses rapports avec la plupart des pays du monde où nous comptons, de longue date, d'excellents correspondants, et concourir, par des facilités de crédit, aux achats de l'étranger en produits français.

A cette même pensée de servir les intérêts généraux du pays répondent nos Bureaux de représentation à New-York et à Buenos-Aires, et notre Service Commercial à Paris, qui sont d'utiles auxiliaires du commerce extérieur.

Nous rappelons également que, dans l'intention de mettre un organisme d'information et de crédit à la disposition de la clientèle française, nous avons créé, en 1919, aux États-Unis, la French American Banking Corporation. Malgré le ralentissement des affaires commerciales, provoqué par la hausse du dollar, cette institution a vu progresser ses comptes de dépôts, en même temps qu'elle trouvait un plus grand emploi de son activité, avec le concours des deux banques américaines qui sont nos associées dans le capital et la gestion.

Les rendements de nos établissements à l'étranger sont toujours satisfaisants.

Notre agence de Bruxelles développe chaque année sa clientèle locale ainsi que le réseau sans cesse croissant de ses correspondants à l'étranger. Une certaine tension du marché monétaire en Belgique a facilité la tâche de notre succursale, en lui permettant des placements à échéances rapprochées, dont la pénurie, au lendemain de la guerre, avait été signalée dans nos précédents rapports.

En Angleterre, comme d'ailleurs dans tous les pays à monnaie anglaise où s'exerce notre activité, nous avons dû adopter une attitude de grande circonspection. Nos sièges de Londres, Manchester et Liverpool n'en ont pas moins tiré des résultats normaux de leur exploitation. Notre sous-agence du « West End », dont la création avait été décidée l'année dernière, a ouvert ses guichets le 15 octobre 1923.

La situation en Égypte se maintient favorable. Bien qu'en partie réalisée avant la hausse du produit, la récolte de coton s'est écoulée dans des conditions avantageuses pour le producteur, et à des prix meilleurs que ceux pratiqués l'année précédente; les stocks au 31 décembre sont, d'autre part, en diminution sur ceux des périodes correspondantes de 1921 et 1922. On évalue à près de 50 millions de livres les rentrées qu'a procurées au pays cet élément si intéressant de sa richesse. Si l'on y ajoute le rendement rémunérateur du commerce de transit qui prend, notamment à Alexandrie, une ampleur de plus en plus grande, on arrive à conclure que l'Égypte, dont les finances publiques sont très satisfaisantes, évolue dans une ambiance exceptionnelle. Il ne faut cependant pas perdre de vue que, comme dans tous les centres essentiellement agricoles, des aléas sont toujours à redouter et peuvent, en modifiant les conditions de rendement de ses récoltes, porter atteinte, dans une certaine mesure, à la prospérité de ce pays.

Nos agences d'Alexandrie, du Caire et de Port-Saïd, tout en consolidant la position de premier ordre qu'a su acquérir notre Établissement en Égypte, ont dû, en raison de l'instabilité de la situation mondiale, serrer de plus près leurs engagements et restreindre le volume de leurs placements locaux. Leur activité s'est principalement employée à financer le commerce d'importation et d'exportation, qui a trouvé auprès d'elles les facilités auxquelles il est accoutumé.

Nous avons adopté la même politique de prudence aux Indes anglaises, où les variations de la roupie ont rendu les affaires plus malaisées. Notre succursale de Bombay n'en a pas moins poursuivi avec succès ses transactions habituelles avec l'Europe, l'Extrême-Orient et le Golfe Persique.

A Sydney et à Melbourne, la crise monétaire à laquelle faisait allusion notre dernier rapport, s'est reproduite au cours de la campagne lainière, entravant, sans cependant compromettre nos efforts, les négociations de traites documentaires afférentes aux achats de l'industrie française.

Les difficultés très grandes, que comporte dans ces pays la lutte contre une concurrence locale disposant nécessairement de moyens de trésorerie plus puissants, se trouvent encore accrues par les fluctuations désordonnées des changes, qui rendent plus délicat le problème du ravitaillement de ces sièges.

Nous n'avons qu'à nous louer de la manière dont ces difficultés sont surmontées par nos agents.

L'intérêt de la métropole se tourne chaque jour davantage vers ses possessions d'outre-mer. Ce mouvement d'opinion est suivi avec une attention toute spéciale par notre Établissement qui a des sièges dans deux colonies, qui a contribué à fonder trois des banques coloniales et qui est le correspondant de toutes les autres depuis leur création. L'année 1923 a été marquée en Afrique Occidentale française, au Maroc et à Madagascar par l'ouverture au trafic de la grande artère de Thiès à Kayes, de la voie normale de Rabat à Fez et de la ligne de Tananarive à Antsirabé. Le commerce des colonies avec la France s'est accru, par rapport à 1922, de 31 0/0.

L'activité des demandes en produits de Madagascar et les hauts cours pratiqués en Europe ont amplifié le mouvement de reprise qui se manifestait dans les derniers mois de 1922 et facilité le commerce d'exportation de la Colonie. Simultanément, l'augmentation de la puissance d'achat de l'indigène a donné une vigueur plus grande aux importations, de telle sorte que la situation économique de la Grande Ile s'est modifiée dans un sens très favorable au cours de l'exercice. Il est néanmoins regrettable que des dispositions n'aient pas été prises à temps pour embarquer rapidement les marchandises vendues. Sauf d'avril à août, le fret a été très insuffisant, et vers la fin de l'année il a été constaté un encombrement des ports que les Com-

pagnies de navigation s'efforcent de dégager. Ces retards d'embarquement se renouvellent chaque fois que le mouvement d'affaires prend une certaine importance. Il y a lieu d'y remédier si l'on ne veut paralyser la bonne volonté des colons, déjà aux prises avec des difficultés de main-d'œuvre et de transports intérieurs.

Nos agences ont, comme toujours, financé une part prépondérante de ces échanges commerciaux avec la métropole, l'étranger et les colonies voisines; elles ont assuré, en provoquant opportunément des expéditions de numéraire, les moyens de trésorerie qu'exigeaient les opérations traitées.

Nous avons participé à l'envoi, organisé par la Société Financière Française et Coloniale, d'une mission technique, chargée d'étudier sur place les moyens de seconder l'exécution des grands travaux publics nécessaires au développement de la Colonie.

La situation économique de la Tunisie a été heureusement influencée par une récolte satisfaisante en céréales et par les prix très rémunérateurs des huiles exportées. L'industrie minière fournit également à l'expansion du pays un appoint de plus en plus intéressant. C'est ainsi que, pour les phosphates, l'exportation s'est élevée, l'an dernier, à 2.252.000 tonnes, contre 1.987.000 en 1922, ce qui représente, avec les autres produits miniers, un apport annuel de plus de 100 millions de francs dans la balance économique du Protectorat. Sans se départir de la prudence que commandaient les circonstances, le groupe de nos agences tunisiennes nous a donné des résultats en sensible progression.

Nous avons dû, au cours et à la fin de l'année, aider notre personnel à supporter les conséquences de l'augmentation du coût de la vie. L'élévation des traitements a constitué une charge très lourde qui devra être compensée par un redoublement d'efforts pour améliorer le rendement des diverses branches de notre activité. Comme par le passé, d'ailleurs, nous avons trouvé chez nos agents, à tous les degrés de la hiérarchie, la meilleure collaboration. Nous sommes heureux de leur rendre ce témoignage auquel vous vous associez certainement.

La comparaison du Bilan que nous vous présentons avec le précédent démontre une augmentation sensible de tous les chapitres. Suivant nos

traditions constantes, il a été établi dans les conditions de prudence que vous avez toujours approuvées.

Durant l'année entière, notre Trésorerie a été parfaitement aisée. En fin d'exercice, toutes les créances reconnues douteuses, les dépenses relatives aux frais occasionnés par les aménagements de notre Siège social et de nos anciennes ou nouvelles Agences, les acquisitions et installations de coffres-forts, ont été amorties.

Nous avons racheté, en 1923, 1.400 parts de fondateur, dont le coût a été de 300.318 fr. 08 c., montant qui a été prélevé sur les bénéfices de l'exercice et ajouté, conformément à vos décisions antérieures, à la réserve spéciale constituée à cet effet. Cette réserve se chiffre maintenant par 3.197.488 fr. 15 c., coût de 36.847 parts rachetées.

Le compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais généraux, prélèvements pour la Caisse de Retraites, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 34.339.576 fr. 88 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende à 55 francs par action, sur lesquels il a été payé, le 31 janvier, un acompte de 15 francs.

Si vous approuvez cette résolution, le solde de 40 francs sera payé le 31 juillet, soit, sous déduction des impôts résultant des lois de finances actuellement en vigueur, 35 fr. 20 par action nominative et 32 fr. 60 par action au porteur.

Les parts de fondateur auront droit à une somme de 917.590 fr. 45 c. ou 15 fr. 293 par part, payables le 31 juillet, également sous déduction des impôts actuels, soit net 12 fr. 49 c. par part.

Les pouvoirs que vous avez conférés à M. Paul Boyer viennent aujourd'hui à expiration. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

C'est M. Anatole THIRION qui, dans votre Commission de Contrôle, se présente cette année à vos suffrages.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des Commissaires des Comptes pour vérifier les écritures de l'exercice 1924. Un de vos Commissaires, M. Georges LAMBERT, est décédé avant d'avoir pu remplir la mission dont vous l'aviez chargé.

M. Georges LAMBERT a toujours consacré sa grande expérience et son dévouement le plus attentif à l'accomplissement de ses fonctions. Sa disparition prématurée nous a causé les plus vifs regrets.

Vous aurez à pourvoir à son remplacement. Les deux autres Commissaires, MM. DIÉTERLEN et THIRION, sont rééligibles.

# RAPPORT

DE LA

## COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

MESSIEURS,

Au cours de l'exercice écoulé, les difficultés extérieures qui avaient caractérisé la fin de 1922 se sont encore aggravées; la tension des changes s'est accentuée, préparant ainsi la grave altération qui a marqué le début de 1924.

En dépit de ces circonstances fâcheuses, des émissions de titres très importantes ont eu lieu, et ont mis en évidence l'ampleur des capitaux disponibles dans le public.

D'autre part, les opérations du commerce et de l'industrie ont continué à se développer et l'année a pris fin avec une hausse importante du prix de toutes choses, mais, en même temps, et comme conséquence, avec des besoins de crédit toujours croissants.

En ce qui concerne notre Établissement, l'activité a été grande et tous les compartiments du bilan marquent d'intéressants progrès.

En définitive, l'année s'est terminée pour nous dans des conditions satisfaisantes, qui permettent à votre Conseil de vous proposer une augmentation du dividende tout en observant les principes de prudence dont il s'est toujours inspiré.

Nous avons assisté fréquemment aux séances du Conseil d'administration et pris connaissance des travaux du Comité de direction; nous avons constaté que, comme précédemment, les opérations sociales se meuvent dans les limites fixées par les statuts.

Nos vérifications dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des

Titres nous ont toujours donné pleine satisfaction et nous sommes heureux de rendre ici témoignage au zèle et au dévouement du personnel.

A l'aide des relevés des disponibilités et des exigibilités régulièrement établis chaque semaine, nous avons constaté une fois de plus que la Trésorerie, objet de soins particuliers de votre Direction, était constamment tenue très au large.

Le bilan qui vous est soumis s'élève à 4.699.948.870 fr. 56 c., en augmentation de 457.791.913 fr. 62 c. sur le bilan de l'exercice précédent.

A l'actif, le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale présente un montant de 3.023.527.618 fr. 87 c., en augmentation de 135.505.331 fr. 93.

Les Comptes courants débiteurs figurent pour 552.179.693 fr. 15 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 2.099.272 fr. 38 c., et les Participations financières, 3.100.000 francs, ne présentent aucune modification à signaler. Ces deux chapitres sont d'ailleurs composés des mêmes éléments que l'an dernier et l'évaluation qui en a été faite ne laisse place à aucun aléa.

Les Opérations de Change à terme garanties se présentent avec 39.647.500 francs, en diminution de 11.564.000 francs.

Les Avances garanties figurent pour 188.907.170 fr. 81.

Au passif, les Comptes de chèques et Comptes d'escompte s'élèvent à 2.413.063.740 fr. 95 c., en augmentation de 181.571.931 fr. 82 c., et les Comptes courants créditeurs à 1.688.248.060 fr. 02 c., en augmentation de 251.112.191 fr. 59 c.

Les Acceptations figurent pour 120.922.069 fr. 90 c., en augmentation de 35.893.891 fr. 77 c.

Au cours de l'année, il a été racheté 1.400 parts de fondateur pour 300.318 fr. 08 c.

L'ensemble des Réserves, y compris la Réserve spéciale Parts de fondateur, s'élève à 72.429.579 fr. 75 c.

Après extinction des créances présentant un caractère litigieux ou douteux, de nouvelles provisions pour éventualités et risques divers ont été constituées.

Toutes les dépenses de premier établissement et celles d'aménagement de coffres-forts sont amorties.

Après ces prélèvements et après règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 34.339.576 fr. 88 c., ce qui permet à votre Conseil de vous proposer la distribution d'un dividende de 55 francs par action pour l'exercice 1923. Sur cette base, il reviendrait aux parts de fondateur 15 fr. 293.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés.

M. A. THIRION arrive cette année à l'expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GUSTAVE ROBERT,  
PHILIPPE DIETERLEN,  
ANATOLE THIRION.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES

## sur les Comptes de l'Exercice 1923

---

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée générale.

Le Bilan qui est soumis à votre approbation présente les mêmes caractères que précédemment; la situation qu'il révèle est parfaitement saine; les mouvements des chapitres qui le composent sont l'indice d'une activité productive en progrès marqué. Le Bilan résume fidèlement les écritures de la comptabilité et toutes les justifications nécessaires nous ont été fournies.

Les résultats de l'exercice sont satisfaisants et permettent à votre Conseil de vous proposer un dividende supérieur à celui de l'exercice précédent.

Le total du bilan est de 4.699.948.870 fr. 56 c., contre 4.242.156.956 fr. 94 c. au bilan précédent, soit en augmentation de 457.791.913 fr. 62 c.

A l'Actif, le compte Caisse et Banque présente un montant de 478.618.227 fr. 54 c.

Le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale s'élève à 3.023.527.618 fr. 87 c., en augmentation de 135.505.331 fr. 93 c.

Les Reports s'inscrivent pour 20.685.373 fr. 25 c., en augmentation de 11.353.323 fr. 10 c.

Le chapitre Correspondants figure pour 243.938.980 fr. 79 c. et celui des Comptes Courants Débiteurs pour 552.179.693 fr. 15 c., contre 404.124.139 fr. 89 c. au bilan précédent.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 2.099.272 fr. 38 c. et les Participations financières, 3.100.000 francs, demeurent sans changement appréciable; ces deux chapitres sévèrement évalués ne peuvent réserver que de très favorables éventualités.

Les Avances garanties présentent un montant de 188.907.170 fr. 81 c.

Les Opérations de Change à terme garanties sont ramenées à 39.647.500 fr., en diminution de 11.564.000 francs.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 2.413.063.740 fr. 95 c., en augmentation de 181.571.931 fr. 82 c., et les Comptes Courants Crédateurs à 1.688.248.060 fr. 02 c., en augmentation de 251.112.191 fr. 59 c.

Les Acceptations figurent pour 120.922.069 fr. 90 c.

L'ensemble des Réserves, y compris la Réserve spéciale Parts de Fondateur, accuse un total de 72.429.579 fr. 75 c.

Au cours de l'exercice, il a été racheté 1.400 parts de fondateur du Comptoir National; de ce chef, la Réserve spéciale relative à cet objet est portée à 3.197.488 fr. 15 c., en augmentation de 300.318 fr. 08 c.

Les créances reconnues comme présentant un caractère litigieux ou douteux, les dépenses de premier établissement et celles d'installation de coffres-forts ont été amorties; de nouvelles provisions pour risques divers ont été constituées.

Déduction faite des frais généraux, des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes fait ressortir un solde de 34.339.576 fr. 88 c., en augmentation de 2.681.193 fr. 73 c. sur le chiffre de l'exercice précédent.

Avec votre approbation, l'action recevra 55 francs et la part de fondateur 15 fr. 293, sous déduction des impôts.

Le disponible de l'exercice, 3.198.877 fr. 68 c. non réparti et ajouté au solde précédent de 10.080.196 fr. 36 c. élèvera à 13.279.074 fr. 04 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1923 tels qu'ils vous sont présentés.

Nous avons eu le chagrin de perdre notre distingué collègue, M. Georges LAMBERT; nous tenons à exprimer ici les profonds regrets que nous laisse ce deuil.

Paris, le 24 mars 1924.

*Les Commissaires des Comptes :*

PH. DIETERLEN,  
A. THIRION.

## BILAN

ET

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1923

## ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE . . . . .	Fr.	478.618.227 54
PORTEFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE . . . . .		3.023.527.618 87
REPORTS . . . . .		20.685.373 25
CORRESPONDANTS . . . . .		243.938.980 79
COMPTES COURANTS DÉBITEURS . . . . .		552.179.693 15
OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME GARANTIES . . . . .		39.647.500 »
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES . . . . .		2.099.272 38
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES . . . . .		3.100.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N. . . . .		3.197.488 15
AVANCES GARANTIES . . . . .		188.907.170 81
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS . . . . .		120.285.799 10
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .		8.761.746 52
IMMEUBLES . . . . .		15.000.000 »

TOTAL . . . . . Fr. 4.699.948.870 56

## PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE . . . . .	Fr.	2.413.063.740 95
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS . . . . .		1.688.248.060 02
OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME GARANTIES . . . . .		39.647.500 »
BONS A ÉCHÉANCE FIXE . . . . .		26.081.940 »
ACCEPTATIONS . . . . .		120.922.069 90
AGENCES HORS D'EUROPE . . . . .		2.926.344 25
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .		42.209.862 45
COMPTE DES ACTIONNAIRES . . . . .		10.080.196 36
PROFITS ET PERTES . . . . .		34.339.576 88
RÉSERVES		72 429
{ statutaire . . . . . Fr. 48.957.091 60		
{ diverses . . . . . 41.175.000 »		
{ spéciale . . . . . 5.000.000 »		69.232.091 60
{ supplémentaire . . . . . 1.100.000 »		
{ immobilière . . . . . 3.000.000 »		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. » . . . . .		3.197.488 15
CAPITAL . . . . .		250.000.000 »

TOTAL . . . . . Fr. 4.699.948.870 56

# COMPTÉ DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1923

**DÉBIT**

**CRÉDIT**

RÉPARTITION		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 34.339.576 fr. 88 c., bénéfices nets de l'Exercice . . . . .	1.716.978	85
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts . . Fr. 25 » sur 500.000 actions. 12.500.000	} 27.500.000	»
Dividende . . — 30 » — — — . 15.000.000		
Ensemble . . Fr. 55 » par action, soit 11 %.		
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts . . . . .	1.006.129	90
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts . . . . .	917.590	45
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :		
Disponible de l'Exercice non réparti et reporté à nouveau	3.198.877	68
	Fr. 34.339.576	88

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,		
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS . . . . .	34.639.894	96
A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR :		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. » . . . . .	300.318	08
	Fr. 34.339.576	88

## RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 15 Avril 1924

---

### Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1923, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 34.339.576 fr. 88 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

### Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1923, à 55 francs par action.

Un acompte de 15 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 40 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 15 fr. 293 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1923, montant à 3.198.877 fr. 68 c., est ajouté au solde non distribué des exercices précédents, s'élevant à 10.080.196 fr. 36 c., ce qui portera à 13.279.074 fr. 04 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

### Troisième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. Paul Boyer, administrateur sortant et rééligible.

**Quatrième Résolution.**

L'Assemblée générale réélit M. Anatole Thirion, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

**Cinquième Résolution.**

L'Assemblée générale élit Commissaire des comptes, en remplacement de M. Georges Lambert, décédé, M. Alexandre de Lavergne, maître des Requêtes honoraire au Conseil d'État, Secrétaire général de la Confédération générale de la Production française, et réélit MM. Philippe Dieterlen et Anatole Thirion, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1924, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux Commissaires, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 3.000 francs la rémunération de chacun d'eux.

**Sixième Résolution.**

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

**BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :**

- |   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <b>A.</b> Boulevard St-Germain, 147.            | <b>L.</b> Rue de Clichy, 86.                       | <b>X.</b> Rue du Commerce, 40 (Grenelle). | <b>AK.</b> Rue du Havre, 9.                  |
| <b>B.</b> Rue de Rivoli, 55.                    | <b>M.</b> Avenue Kléber, 37 (Passy).               | <b>Y.</b> Faubourg Saint-Honoré, 113.     | <b>AL.</b> Avenue de Villiers, 93.           |
| <b>C.</b> Boulevard Diderot, 23 (Gare de Lyon). | <b>N.</b> Avenue Mac-Mahon, 35.                    | <b>Z.</b> Boulevard Haussmann, 89.        | <b>AM.</b> Rue Lagrange, 19.                 |
| <b>D.</b> Rue Rambuteau, 2.                     | <b>O.</b> Boulevard Montparnasse, 71.              | <b>AB.</b> Rue de Ménilmontant, 39.       | <b>AN.</b> Avenue Victor-Hugo, 96.           |
| <b>E.</b> Rue Turbigo, 16.                      | <b>P.</b> Faubourg Saint-Antoine, 27.              | <b>AD.</b> Boulevard Barbès, 25.          | <b>AO.</b> Faubourg du Temple, 49.           |
| <b>F.</b> Place de la République, 15.           | <b>R.</b> Boulevard Saint-Michel, 53.              | <b>AE.</b> Rue Lafayette, 44.             | <b>AP.</b> Place Gambetta, 1.                |
| <b>G.</b> Rue de Flandre, 2.                    | <b>S.</b> Avenue des Gobelins, 2 bis.              | <b>AF.</b> Boulevard Voltaire, 199.       | <b>AR.</b> Rue Baudin, 2 (Square Montholon). |
| <b>H.</b> Rue du Quatre-Septembre, 2.           | <b>T.</b> Boulevard de Courcelles, 2.              | <b>AG.</b> Chaussée de la Muette, 2.      | <b>AS.</b> Rue Vieille-du-Temple, 125.       |
| <b>I.</b> Boulevard Magenta, 80-82.             | <b>U.</b> Av. des Champs-Élysées, 49.              | <b>AH.</b> Avenue Bosquet, 47 bis.        | <b>AT.</b> Boulevard Raspail, 12.            |
| <b>J.</b> Boulevard de Strasbourg, 19.          | <b>V.</b> Avenue d'Orléans, 90.                    | <b>AI.</b> Rue Saint-Antoine, 100.        | <b>AU.</b> Rue Lecourbe, 25 et 27.           |
| <b>K.</b> Boulevard Voltaire, 54.               | <b>W.</b> R. St-Lazare, 75 (Square de la Trinité). | <b>AJ.</b> Rue d'Auteuil, 50.             | <b>AV.</b> Rue de Belleville, 168.           |

**BUREAUX DE BANLIEUE :**

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <b>ASNIÈRES</b> , place de l'Hôtel-de-Ville, 40.           | <b>GLICHY-SUR-SEINE</b> , boulevard National, 106.        | <b>NEUILLY-SUR-SEINE</b> , avenue de Neuilly, 92       |
| <b>AUBERVILLIERS</b> , avenue Jean-Jaurès, 33 (4-Chemins). | <b>IVRY-SUR-SEINE</b> , rue Nationale, 54.                | <b>NOISY-LE-SEC</b> , rue de la Gare, 1.               |
| <b>LE BOURGET</b> , avenue Jean-Jaurès, 1.                 | <b>LEVALLOIS-PERRET</b> , place de la République, 3.      | <b>PARC-SAINT-MAUR</b> , rue de la République, 45 bis. |
| <b>BOULOGNE-SUR-SEINE</b> , boulevard Jean-Jaurès, 68.     | <b>MONTREUIL-SOUS-BOIS</b> , rue du Général-Galliéni, 48. | <b>SAINT-DENIS</b> , rue de Paris, 88.                 |
| <b>CHARENTON</b> , rue de Paris, 50.                       | <b>MONTROUGE</b> , avenue de la République, 41.           | <b>VINCENNES</b> , rue du Midi, 35.                    |

**AGENCES EN FRANCE :**

- |                      |                         |                      |                      |                          |
|----------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|
| ABBEVILLE            | BRUYÈRES                | *FALAISE             | MONTAUBAN            | *SAALES                  |
| AGEN                 | CAEN                    | FERTÉ-BERNARD (LA)   | *MONTBARD            | SAINT-AMAND-LES-EAUX     |
| *AIRE-SUR-L'ADOUR    | CAHORS                  | FERTÉ-MACÉ (LA)      | MONTBÉLIARD          | SAINT-BRIEUC             |
| AIX-EN-OTHE          | CALAIS                  | FIRMINY              | MONTBRISON           | SAINT-CHAMOND            |
| AIX-EN-PROVENCE      | CAMBRAI                 | FLÈCHE (LA)          | MONT-DE-MARSAN       | *SAINT-DIDIER-LA-SEAUVE  |
| AIX-LES-BAINS        | *CANCALE                | FLERS                | *MONT-DORE (LE)      | SAINT-DIE                |
| ALAIS                | *CANDE                  | FONTAINEBLEAU        | MONTÉLIMAR           | SAINT-ÉTIENNE            |
| ALBI                 | CANNES                  | FRONTIGNAN           | *MONTHUREUX-S-SAONE  | S-GERMAIN-EN-LAYE        |
| ALENÇON              | *CARCASSONNE            | GANGES               | *MONTMÉDY            | SAINT-JEAN-D'ANGÉLY      |
| AMIENS               | *CARMAUX                | GANNAT               | MONTPELLIER          | SAINT-JUNIEN             |
| *ANCENIS             | CARPENTRAS              | *GÉNILLÉ             | MORLAIX              | SAINT-LO                 |
| ANGERS               | *CASTILLON-SUR-DORDOGNE | *GIROMAGNY           | MOULINS              | SAINT-MALO               |
| ANGOULÈME            | CASTRES                 | GRAULHET             | MOUY                 | SAINT-MARCELLIN          |
| ANNECY               | CAVAILLON               | GRAY                 | MURAT                | SAINT-NAZAIRE            |
| ANNONAY              | CETTE                   | GRENOBLE             | NANCY                | SAINT-OMER               |
| ANTIBES              | *CHALONNES-SUR-LOIRE    | *GUERCHÉ (LA)        | NANTES               | *SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER |
| *APT                 | CHALON-SUR-SAONE        | HAYE-DESCARTES (LA)  | NARBONNE             | SAINT-QUENTIN            |
| *ARGENTAN            | CHALONS-SUR-MARNE       | *HAZEBROUCK          | *NEMOURS             | *S-RAMBERT-SUR-LOIRE     |
| ARGENTEUIL           | CHAMBÉRY                | *HENNEBONT           | *NEUVILLE-DU-POITOU  | *S-RÉMY-DE-PROVENCE      |
| ARGENTON-S.-CREUSE   | CHAMBON-FEUGEROLLES     | *HERICOURT           | NEVERS               | SALON                    |
| ARLES                | CHARLEVILLE             | HONFLEUR             | NICE                 | *SARCELLES               |
| ARMENTIÈRES          | *CHARLIEU               | HYÈRES               | NIMES                | *SAULIEU                 |
| ARRAS                | CHARTRES                | *INGRANDES-SUR-LOIRE | NIORT                | SEDAN                    |
| AUBAGNE              | CHATEAU-D'OLÉRON        | *ISLE-ADAM (L')      | *NOMÉNY              | SEGRÉ                    |
| AUCH                 | *CHATEAU-GONTIER        | ISSOIRE              | *NORT-SUR-ERDRE      | SEMUR                    |
| AURILLAC             | *CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE | ISSOUDUN             | OLORON-SAINTE-MARIE  | SENS                     |
| AUTUN                | CHATEAUBENARD           | JARNAC               | *OLONZAC             | *SEURRE                  |
| AUXERRE              | CHATEAUX                | JÔUF-HOMÉCOURT       | ORLÉANS              | SOISSONS                 |
| AVIGNON              | *CHATEL-GUYON           | *JOYEUSE             | *ORNANS              | *SOULLAC                 |
| **BAGNÈRES-DE-LUCHON | CHATELLERAULT           | *LANDERNEAU          | *PAMBŒUF             | STRASBOURG               |
| **BAGNOLES-DE-L'ORNE | CHATILLON-SUR-SEINE     | *LANGEAIS            | PAU                  | *TALAUDIÈRE (LA)         |
| BAGNOLS-SUR-CEZE     | CHAUNY                  | LAON                 | PÉRIGUEUX            | TARARE                   |
| *BANDOL              | *CHEMILLÉ               | LAVAL                | PERPIGNAN            | TARASCON-S-RHONE         |
| BAYONNE              | CHERBOURG               | *LEVROUX             | PERTUIS              | *TESSY-SUR-VIRE          |
| BEAUCAIRE            | CHOLET                  | LÉZIGNAN             | POITIERS             | *TINGEBRAY               |
| BEAUCOURT            | CLERMONT-DE-L'OISE      | LIBOURNE             | PONS                 | *TOUCY                   |
| *BEAUFORT-EN-VALLÉE  | CLERMONT-FERRAND        | *LIGUEIL             | PONT-A-MOUSSON       | TOULON                   |
| *BEAUME-LES-DAMES    | CLERMONT-L'HÉRAULT      | LILLE                | PONTOISE             | TOULOUSE                 |
| BEAUMONT-SUR-OISE    | COGNAC                  | LIMOGES              | *PONT-SAINT-ESPRIT   | TOURCOING                |
| BEAUNE               | COMPIÈGNE               | LOCHES               | *PONT-SAINTE-MAXENCE | TOURS                    |
| BEAUREPAIRE          | *CONDÉ-SUR-NOIREAU      | LONGWY               | *PORNIC              | TROUVILLE                |
| BEAUVAIS             | *CONTRES                | LONS-LE-SAUNIER      | PUY (LE)             | TROYES                   |
| BELFORT              | *CORBEIL                | LORIENT              | QUIMPER              | *VAISON                  |
| BERGERAC             | *CORCIEUX               | LOUVIERS             | RAINCY (LE)          | VALENCIENNES             |
| BESANÇON             | CREST                   | LUNÉVILLE            | REDON                | *VERMONTON               |
| BÉTHUNE              | DAX                     | LYON                 | REIMS                | VERSAILLES               |
| BÉZIERS              | *DEAUVILLE              | MACON                | RENNES               | *VICHY                   |
| BIARRITZ             | DIEPPE                  | MANOSQUE             | *RETournAC           | *VIC-SUR-SEILLE          |
| *BLAMONT             | DIJON                   | MANS (LE)            | RIOM                 | VIENNE                   |
| BLOIS                | MANTES-SUR-SEINE        | MARMANDE             | RIVE-DE-GIER         | VIERZON                  |
| BOLBEC               | *DOL DE BRETAGNE        | MARSEILLE            | ROANNE               | *VIGAN (LE)              |
| *BOLLÈNE             | DOLE                    | *MAULÉON-SOULÉ       | ROCHEFORT-SUR-MER    | VILLEFRANCHE-S-SAONE     |
| BORDEAUX             | DOUAI                   | MAYENNE              | *ROCHE-LA-MOLIERE    | VILLENEUVE-SUR-LOT       |
| BOULOGNE-SUR-MER     | DUNKERQUE               | MAZAMET              | ROCHELLE (LA)        | VIRE                     |
| *BOURBOULE (LA)      | ELBEUF                  | MEAUX                | ROMANS               | VITRÉ                    |
| BOURG                | ENGHIEN-LES-BAINS       | *MEHUN-SUR-YÈVRE     | ROMILLY-SUR-SEINE    | *VITTEL                  |
| *BOURGUEIL           | ÉPERNAY                 | MELUN                | ROUBAIX              | VOIRON                   |
| BREST                | ÉPINAL                  | MENTON               | ROUEN                |                          |
| BRIOUDE              | *ERNEE                  |                      |                      |                          |
| BRIVE                | *EVRON                  |                      |                      |                          |

**AGENCES A L'ÉTRANGER & DANS LES COLONIES & PAYS DE PROTECTORAT**

- |            |                      |            |           |                         |                  |
|------------|----------------------|------------|-----------|-------------------------|------------------|
| LONDRES    | BRUXELLES            | ALEXANDRIE | BOMBAY    | DIÉGO-SUAREZ — TAMATAVE | TUNIS            |
| LIVERPOOL  | MONTE-CARLO — MONACO | LE CAIRE   | MELBOURNE | MAJUNGA — TANANARIVE    | BIZERTE — SOUSSE |
| MANCHESTER | SAINT-SÉBASTIEN      | PORT-SAÏD  | SYDNEY    | MANANJARY — TULÉAR      | SFAX             |

REPRÉSENTANTS } Aux États-Unis : M. SILVESTER, 46, Cedar Street, NEW-YORK.  
 En Argentine : M. CHÉDEVILLE, 25, de Mayo, 195, BUENOS-AIRES.

(\*) Agences fonctionnant périodiquement et les de marché. — (\*\*) Agences ouvertes pendant la saison.

---

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGERE, 20, PARIS. — 5279-3-24. — (Sacre Lorilloux).

---